

J'ai donné un rein à



hy vient de
n à son fils Lucas,
ait atteint
: rénale depuis
Pour elle
lui, c'est une
sance.

Quand j'ai appris que Lucas avait besoin d'une greffe rapidement – sinon, il devrait passer en dialyse –, cette annonce m'a fait l'effet d'une douche froide ! Je savais depuis toujours que cela arriverait, mais je l'avais occulté. On nous a expliqué que la greffe à partir d'un donneur vivant était la meilleure solution pour la santé de Lucas. Son père et moi avons donc effectué les tests de compatibilité. Un mois plus tard, la bonne nouvelle est arrivée, nous étions tous les deux compatibles ! À nous de décider qui serait le donneur. Son père était d'accord, et il m'a semblé important qu'il lui transmette symboliquement, avec ce rein, une part de masculin. Mais après discussion entre nous et consultation du médecin de famille, nous avons estimé qu'il valait mieux que ce soit moi qui donne. Car l'hypertension dont souffrait son père était un facteur de risque pour lui. J'ai donc décidé de me lancer...

Quand le moment est arrivé, j'étais sûre de moi

J'ai dû réaliser une batterie d'examen médicaux et suivre tout un parcours administratif. Deux mois avant l'intervention, je suis passée devant le comité « donneur vivant », cinq personnes, dont trois médecins et un psychologue, qui m'ont posé toutes sortes de questions pour s'assurer que je comprenais bien les conséquences de ma décision. Ils m'ont trouvée un peu fragile et émotive. Moi, j'ai trouvé cette étape difficile. Ensuite, Lucas et moi avons chacun rencontré une psychologue pour parler de nos interrogations. J'ai trouvé que c'était un peu tard. J'aurais préféré la rencontrer plus tôt afin d'être davantage accompagnée dans mon choix. Mais en discutant avec mes proches, j'ai découvert à quel point ce don était important pour moi. Car il me permettait de « réparer » la naissance difficile de Lucas et de lui offrir enfin une

mon fils”

vie « normale ». Puis je me suis rendue au tribunal de grande instance pour signer devant le juge mon consentement « libre et éclairé ». Juste avant d'entrer dans le bloc, le personnel médical m'a demandé si j'avais bien accompli cette formalité et ils ont vérifié que l'acte figurait bien dans le dossier. À ce moment, je n'ai plus eu aucun doute.

En salle de réveil, Lucas était à côté de moi

La veille de l'intervention, je me suis chouchoutée en m'offrant un massage. Et le soir, j'ai dîné avec mon fils dans ma chambre d'hôpital. Le lendemain matin, on nous a transportés dans deux blocs opératoires voisins, avec une équipe chacun. J'ai été opérée la première, par cœlioscopie, avec quatre petites incisions au niveau du nombril et de l'abdomen pour faire passer la caméra et les instruments, sous anesthésie générale. Pour sortir le rein, il y avait deux options, par l'abdomen ou par le vagin. J'ai choisi l'option vaginale pour donner à mon fils, grand prématuré né par césarienne, un rein sorti par voie basse. Symboliquement, c'était comme un second accouchement. À peine prélevé, le rein a été greffé à mon fils. Les deux interventions ont duré environ trois heures. En salle de réveil, j'ai vu Lucas et j'ai plongé mes yeux dans son tendre regard bleu. Un moment que je n'oublierai jamais.

Mon fils s'est remis très vite

Lucas est resté hospitalisé pendant deux semaines, mais, quelques jours après l'opération, il avait déjà meilleure mine qu'avant et avait retrouvé plus d'énergie et d'appétit... Preuve que le greffon faisait son travail ! Il s'est lancé dans la préparation du permis de conduire, et la vie a repris normalement pour lui. Mais, pour moi cela a été un peu plus difficile. Après dix jours passés à l'hôpital, j'ai eu dix semaines d'arrêt de travail. Et un petit coup de déprime, un « rein blues » contre lequel le comité « donneur vivant » m'avait mise en garde. Pendant des semaines, tout a tourné autour de la greffe ; beaucoup de gens m'ont soutenue et encouragée. Mais une fois que c'était fait,

“Nous plaisantons parfois sur le greffon : ce n'est pas un simple organe, mais un nouveau membre de la famille !”

3 questions à...

Catherine Fournier

INFIRMIÈRE COORDINATRICE de greffe à l'hôpital Necker (Paris)



Quelle est la proportion de greffes de rein de donneurs vivants ?

En 2015, 3 486 greffes de rein ont été réalisées en France, dont 15 % grâce au don du vivant d'un proche. Dans notre service, la proportion est de 25 %. Toutes les personnes qui attendent un rein sont inscrites sur la liste d'attente pour bénéficier du don d'un donneur décédé. Mieux vaut toutefois bénéficier du greffon d'un donneur vivant, un organe dont la durée de vie est de vingt ans en moyenne, contre dix ans pour le rein d'un donneur décédé. Et c'est d'autant plus important que le receveur est jeune.

Au départ, comment se fait le choix du donneur ?

Le donneur peut être le père ou la mère du receveur, son conjoint, un frère ou une sœur (majeur), un fils ou une fille. Ou, depuis 2011, toute personne prouvant qu'elle a un lien étroit et stable d'au moins deux ans

avec le receveur. Si plusieurs personnes sont volontaires, par exemple le père et la mère, on effectue un bilan médical complet pour s'assurer de la compatibilité et de l'absence de risque pour le donneur comme pour le receveur. Et s'ils sont tous les deux compatibles, on les laisse choisir.

De quoi dépend la réussite ?

La compatibilité tissulaire (définie par le groupe HLA) entre un parent et son enfant est de 50 %. Avec un frère ou une sœur, il y a 25 % de chances pour que le groupe HLA soit identique à 100 %, ce qui est idéal. Mais les immunosuppresseurs actuels sont capables de « compenser » une compatibilité qui n'est pas parfaite. La qualité du greffon devient donc le principal critère. Mais un bon greffon ne supprime pas la nécessité d'un traitement antirejet, dont la prise régulière est déterminante pour le succès prolongé de la greffe.

toute la pression est retombée et je me suis sentie un peu vide et seule. J'avais en plus quelques douleurs au ventre et au dos aussi, le temps que les organes retrouvent leur place. C'est tout de même une intervention qui remue pas mal ! Mais le suivi médical n'est pas très contraignant : un

contrôle quelques semaines après l'opération, puis tous les ans. Aujourd'hui, quand je repense à cette aventure, je prends pleinement conscience que ce don de rein a été vraiment

un acte d'amour pour mon fils, mon plus bel acte d'amour à ce jour. Je suis en train d'écrire un livre pour partager cette belle histoire. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR ISABELLE GONSE



Sur le Net
Pour tout savoir sur le don et la greffe d'organes : rein, cœur, foie...
Infos sur www.dondorganes.fr.